

CRIMES AU CANADA, DÉCLARÉS PAR LA POLICE EN 2020



CRIMES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA VARIATION DE L'IGC EN RAISON DE LEUR VOLUME ET DE LEUR GRAVITÉ

TYPE D'INFRACTION TAUX

INTRODUCTION PAR EFFRACTION **-16 %**

VOL DE 5 000 \$ OU MOINS **-20 %**

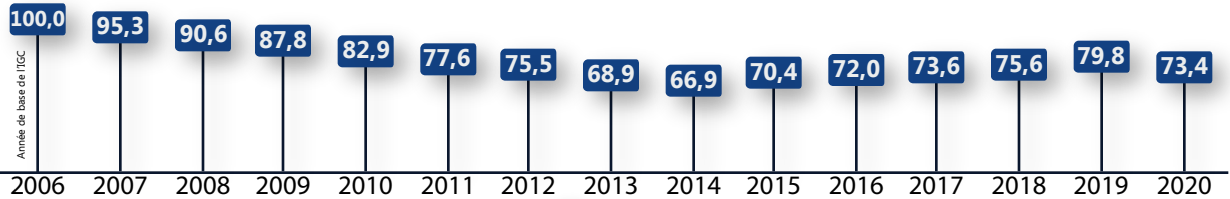
VOL QUALIFIÉ **-18 %**

VOL À L'ÉTALAGE DE 5 000 \$ OU MOINS **-36 %**

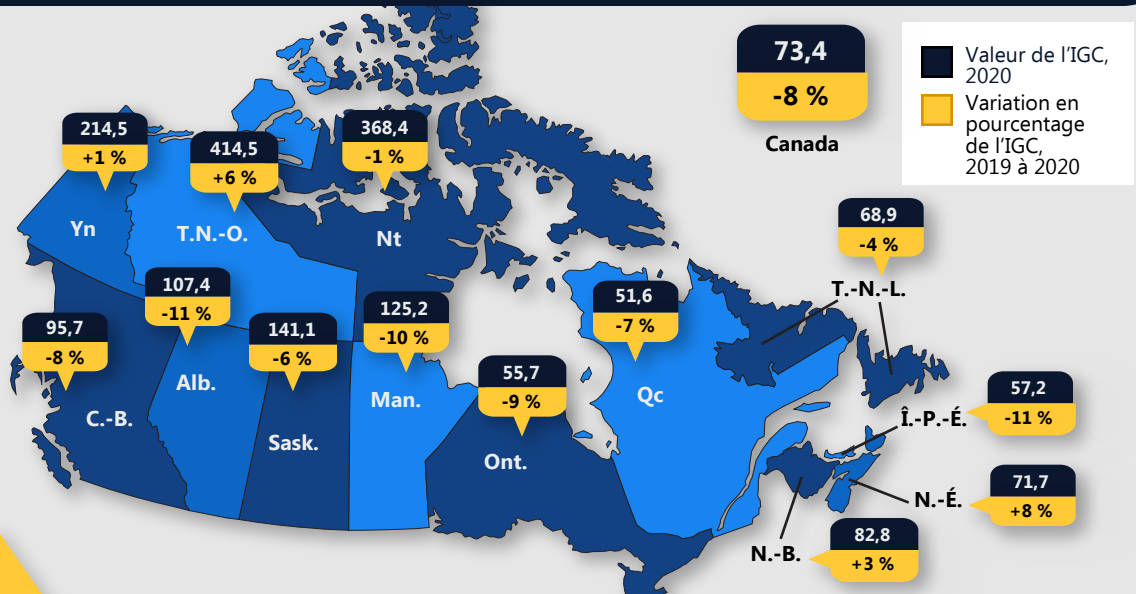
INFRACTIONS CONTRE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE **-17 %**

AGRESSION SEXUELLE (NIVEAU 1) **-9 %**

L'INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ (IGC)¹ était de **8 %** inférieur à celui noté en 2019, ce qui représente la première baisse après 5 années de hausses. Au cours de la première année de la pandémie, l'IGC avec violence a reculé de **4 %** et l'IGC sans violence a diminué de **10 %**. Il s'agit de la plus forte variation d'une année à l'autre enregistrée pour l'IGC sans violence.



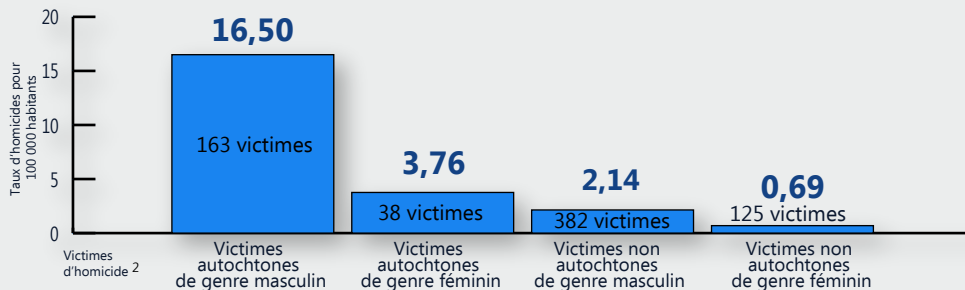
EN 2020, LA PLUPART DES PROVINCES ET UN TERRITOIRE ONT AFFICHÉ UNE BAISSÉ DE L'IGC.



2 669 CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE

Le nombre de crimes haineux déclarés par la police a augmenté de **37 %** pour s'établir à **2 669 affaires**. Les crimes motivés par la haine ciblant la population noire, la population asiatique de l'Est ou du Sud-Est, la population autochtone et la population sud-asiatique ont représenté la majeure partie de la variation observée à l'échelle nationale.

743 VICTIMES D'HOMICIDE AU CANADA, SOIT **56** DE PLUS QU'EN 2019.



Le taux d'infractions liées aux opioïdes déclarées par la police (à l'exception de l'héroïne) a augmenté de **34 %** en 2020. Parmi toutes les infractions relatives aux drogues déclarées en 2020, les infractions liées aux opioïdes étaient les seules à avoir augmenté par rapport à l'année précédente.



Le taux de l'ensemble des affaires de fraude³ est **demeuré stable** pour la première fois en 9 ans. Cependant, les taux de vol d'identité (**+52 %**) et de fraude d'identité (**+12 %**) ont augmenté.

REGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT AYANT ENREGISTRÉ LES 5 PLUS FORTES HAUSSES ET LES 5 PLUS FORTES BAISSÉS DE L'IGC

Les 5 plus fortes hausses selon la RMR

Peterborough	+14 %
Grand Sudbury	+7 %
Kingston	+4 %
Victoria	+3 %
Halifax	+2 %

Variation en pourcentage de l'IGC, 2019 à 2020

Les 5 plus fortes baisses selon la RMR

-20 %	Regina
-17 %	Calgary
-16 %	Ottawa
-16 %	Barrie
-15 %	Toronto

1. Le taux de criminalité permet de mesurer le volume de crimes, alors que l'Indice de gravité de la criminalité (IGC) sert à mesurer le volume ainsi que la gravité des crimes. Pour déterminer la gravité d'un crime, on attribue un poids à chaque infraction en fonction des peines qui ont été effectivement imposées par les tribunaux de l'ensemble des provinces et des territoires. On attribue des poids plus élevés aux infractions plus graves et des poids moins élevés aux infractions moins graves. Par conséquent, les infractions plus graves ont une plus grande incidence sur les variations de l'IGC.

2. Le nombre total de victimes d'homicide exclut les personnes pour lesquelles l'identité autochtone ou l'identité de genre a été déclarée comme étant inconnue par la police (5 % des victimes en 2020). Les taux sont calculés pour 100 000 Autochtones, selon le sexe, et pour 100 000 non-Autochtones, selon le sexe.

3. L'ensemble des affaires de fraude comprend la fraude en général, le vol d'identité et la fraude d'identité.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Programme de déclaration uniforme de la criminalité;

« Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2020 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue.

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-39074-1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2021